

Pérou : La défense des victimes de la répression dénonce la manœuvre dilatoire du Parquet

Image not found or type unknown



La Havane, 14 octobre, (RHC)- Maître Carlos Torres, avocat des familles des Péruviens tués lors des manifestations sociales a ajouté vendredi sa voix aux accusations selon lesquelles le bureau du procureur général manœuvre pour retarder les enquêtes sur les décès, qui ont des répercussions internationales.

Maître Torres, qui représente les familles de 18 des 21 personnes tuées dans la région andine de Puno, bastion des manifestations, a déclaré que les mesures prises par la procureure générale, Patricia Benavides, correspondent à une stratégie dilatoire visant à entraver les enquêtes.

Il en veut pour preuve que Mme Benavides a récemment nommé, pour la quatrième fois, un procureur chargé de suivre ces enquêtes.

"C'est la stratégie qu'ils utilisent pour retarder l'ensemble du processus", a-t-il déclaré, rejoignant ainsi d'autres avis politiques et juridiques et les demandes des familles des victimes.

Il a remis en question l'ordre de mener une partie de la procédure à Lima, bien que Juliaca, la ville de Puno où ont eu lieu les 18 décès, soit située à 1 270 kilomètres de la capitale, et que la procureure Benavides ait créé un bureau du procureur des droits de l'homme à Puno pour cette affaire.

Selon Torres, le bureau du procureur ne respecte pas les procédures légales, car la scène du crime est contaminée par le retard dans l'intervention du ministère public, qui aurait dû commencer dans les premières semaines après les événements, le 9 janvier.

La plupart des décès à Juliaca se sont produits lors d'une tentative d'occupation de l'aéroport de la ville par des manifestants qui ont été repoussés par les troupes et la police, mais en outre, des vidéos et d'autres témoignages montrent que les soldats ont tiré sur des civils en fuite à proximité de l'aérogare.

Le Comité national de coordination des droits de l'homme, qui regroupe plus de 70 institutions dédiées à cette question, a dénoncé les militaires et les policiers pour avoir commis des actes qu'il qualifie d'exécutions extrajudiciaires et de crimes contre l'humanité.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a exigé du gouvernement péruvien qu'il fournisse des explications, qu'il enquête sur ces décès et qu'il traduise les responsables en justice.

Le gouvernement péruvien s'est opposé à cette convocation et les commentaires de la presse locale considèrent que cette attitude et le manque d'éclaircissements ont été déterminants dans l'échec de la tentative du gouvernement de faire élire le pays au Conseil comme l'un des représentants de l'Amérique latine.

Selon le quotidien La República, cet échec est dû en partie à l'état d'avancement des enquêtes et à l'absence de sanctions pour les violations des droits de l'homme, ainsi qu'à la réaction de colère du gouvernement face aux préoccupations de l'ONU concernant la tentative du parlement conservateur de révoquer les membres du Conseil national de justice.

Les manifestations ont éclaté à la suite de la succession de Dina Boluarte à la présidence de la République le 7 décembre 2022, en remplacement de l'ancien président emprisonné et destitué.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/336481-perou-la-defense-des-victimes-de-la-repression-denonce-la-manoeuvre-dilatoire-du-parquet>



Radio Habana Cuba